Entités Nommées et Entités spécifiques en langue française

Convention d'annotation, version 0.3

AVRIL 2009

SOMMAIRE

| 1. | ANNO | TATION DES ENTITÉS NOMMÉES | 5 |
|----|-------------------|---|----|
| | 1.1. R | egles generales | 5 |
| | 1.1.1. | Annotation et étiquettes | |
| | 1.1.2. | Mentions d'EN | |
| | 1.1.3. | Annotation en contexte | 6 |
| | 1.1.4. | Etendue de l'EN | 6 |
| | 1.1.5. | Coordination et ellipse | 7 |
| | 1.1.6. | Imbrication | 7 |
| | 1.1.7. | Disfluences | |
| | 1.1.8. | Balise de normalisation | |
| | | A CLASSE « PERSONNE » | |
| | 1.2.1. | Règles générales | |
| | 1.2.2. | Personne Humaine | |
| | 1.2.3. | Animal | |
| | | A CLASSE « ORGANISATION » | |
| | 1.3.1. | Règles générales | |
| | 1.3.2. | Organisation politique | |
| | 1.3.3. | Organisation éducative | |
| | 1.3.4. | Organisation commerciale | |
| | 1.3.5. | Organisation non commerciale | |
| | 1.3.6. | Organisation de divertissement et média | 17 |
| | 1.3.7. 1.4. LA | Organisation géo-administrative | |
| | 1.4. LF 1.4.1. | A CLASSE « LIEU » | |
| | 1.4.1. 1.4.2. | Lieu géographique naturel | |
| | 1.4.2. 1.4.3. | Région administrative | |
| | 1.4.3. 1.4.4. | Axe de circulation | |
| | 1.4.5. | Adresse | |
| | 1.4.5.1 | | |
| | 1.4.5.2 | | |
| | 1.4.5.3 | | |
| | 1.4.6. | • | |
| | | A CLASSE « PRODUCTION HUMAINE » | 16 |
| | 1.5.1. | Moyen de transport | |
| | 1.5.2. | Récompense | |
| | 1.5.3. | Œuvre artistique | |
| | 1.5.4. | Production documentaire | 17 |
| 2. | ANNO | TATION DES ENTITÉS SPÉCIFIQUES | 18 |
| | 2.1. LA | A CLASSE « DATE ET HEURE » | 10 |
| | 2.1. LF 2.1.1. | Règles générales | |
| | 2.1.1. | Date | |
| | 2.1.2. | | |
| | 2.1.2.1 | | |
| | | Heure | |
| | | A CLASSE « MONTANT » | |
| | 2.2.1. | Règles générales | |
| | 2.2.2. | Age | |
| | 2.2.3. | Durée | |
| | 2.2.4. | Température | |
| | 2.2.5. | Longueur | 22 |
| | 2.2.6. | Aire et surface | 22 |
| | 2.2.7. | Volume | |
| | 2.2.8. | Poids | |
| | 2.2.9. | Vitesse | |
| | 2.2.10. | | |
| | 2.2.11. | | |
| | | A CLASSE « FONCTION » | |
| | 2.3.1. | Règles générales | |
| | 2.3.2. | Fonction politique | |
| | 2.3.3. | Fonction militaire | |
| | 2.3.4. | Fonction administrative | |
| | 2.3.5. | Fonction religieuse | 24 |

| 2.3.6. | Fonction aristocratique | 25 |
|--------|-------------------------|----|
|--------|-------------------------|----|

Avant-propos

Ce document décrit les conventions adoptées pour l'annotation manuelle d'entités nommées (personnes, lieux...) et d'entités spécifiques (fonction, temps et montant) dans des documents écrits en langue française pouvant provenir de diverses sources : transcriptions manuelles d'enregistrements audio de journaux télévisés et radiophoniques en français, documents scannérisés, blog, forums....

Ces annotations serviront au développement de systèmes automatiques de détection d'entités nommées, que ce soit pour leur mise en relief pour le lecteur et pour leur exploitation dans d'autres systèmes automatiques d'indexation et d'analyse du contenu de documents (comme la veille, les résumés automatiques...).

Les performances des systèmes automatiques ainsi que leur évaluation dépendent directement de la qualité et de la cohérence des annotations manuelles. Par conséquent, ce document tente de référencer des conventions à la fois les plus complètes possibles, simples à mémoriser et à appliquer.

Les entités nommées sont au cœur de la problématique de l'extraction de l'information d'un document. Même s'il n'existe pas de définition standard, on peut dire que les EN sont des types particuliers d'unités lexicales (groupes de mots) qui font référence à une entité du monde concret dans certains domaines spécifiques notamment : humains, sociaux, politiques, économiques ou géographiques et qui ont un nom (typiquement un nom propre ou un acronyme).

Une EN a généralement une existence relativement stable dans le temps, même si cette existence a un début (naissance, fondation, dépôt, formation...) et une fin (mort, dissolution, faillite, disparition...) et si l'entité évolue dans le temps.

1. ANNOTATION DES ENTITÉS NOMMÉES

1.1. REGLES GENERALES

1.1.1. Annotation et étiquettes

Règle 1.1.1.1 Encadrer l'entité nommée par des balises.

Pour annoter une entité nommée, il faut l'encadrer d'une balise de début et d'une de fin, afin de la délimiter.

Exemple: [ent=xxx.yyy-]Jacques Chirac[-ent=xxx.yyy] est élu [ent=xxx.yyy-]en 1995[-ent=xxx.yyy].

| Règle 1.1.1.2 | Pour les différentes catégories et sous-catégories identifiées, les valeurs xxx et yyy prennent les valeurs suivantes : | | |
|--|---|----------------------------------|--|
| - personne | | - pers | |
| humain réel ou fictif | | ■ pers.hum | |
| ■ aı | nimal réel ou fictif | ■ pers.anim | |
| organisati | on | - org | |
| ■ po | olitique | ■ org.pol | |
| éducative | | ■ org.edu | |
| commerciale | | ■ org.com | |
| non commerciale | | org.non-profit | |
| média & divertissement | | ■ org.div | |
| géo-administrative | | org.geoadm | |
| - lieu | | - loc | |
| ■ ge | éographique naturel | ■ loc.geo | |
| région administrative | | ■ loc.admi | |
| axe de circulation | | ■ loc.line | |
| adresse | | loc.addr | |
| o adresse postale | | o loc.addr.post | |
| o téléphone et fax | | o loc.addr.tel | |
| o adresse électronique | | o loc.addr.elec | |
| construction humaine | | ■ loc.fac | |
| - production humaine | | - prod | |
| moyen de transport | | prod.vehicule | |
| ■ ré | ecompense | ■ prod.award | |
| • œ | euvre artistique | ■ prod.art | |
| production documentaire | | ■ prod.doc | |

Règle 1.1.1.3 Identifier au minimum la catégorie.

S'il y a un doute sur la sous-catégorie à identifier, il est alors possible de ne mettre que la catégorie dans la balise encadrante.

Exemple: Dans mon enfance, je rêvais de partir en voyage avec [ent=pers-]Casimir[-ent=pers].

1.1.2. Mentions d'EN

Règle 1.1.2.1 N'annoter que les cas de figure où l'entité est nommée et désignée par son nom.

Cas de figure à annoter :

- l'entité de référence,
 - o exemple: Nicolas Sarkozy...
 - la dénomination partielle ou ellipsée,
 - o exemple: Monsieur Sarkozy...
- la dénomination complétée par ajout de précision,
 - o exemple : le président Nicolas Sarkozy...
- l'expression référentiellement autonome,
 - o exemple : le président de la République...
- le surnom
 - o exemple: Sarko...
- les alias
 - o exemple : la Dame de fer...

Cas de figure à ne pas annoter :

- l'anaphore,
 - o exemple : celui-ci, il...

1.1.3. Annotation en contexte

Règle 1.1.3.1 Annoter toute entité nommée en tenant compte du contexte.

- Le type d'une EN dépend uniquement du contexte dans laquelle elle est employée. Il faut donc tenir compte de l'intention du locuteur et de ce qu'il a voulu désigner.
- Le périmètre de ce contexte est défini par l'ensemble du texte environnant, ainsi que par les connaissances générales de l'annotateur.

Exemples:

- (a) [ent=pers.hum-]Ariane[-ent=pers.hum] n'est pas venue...
- (b) ent=prod.vehicule-]Ariane[-ent=prod.vehicule] a réussi son décollage.
- (c) [ent=pers.hum-]Charles de Gaulle[-ent=pers.hum] est le fondateur de la Cinquième République.
- (d) Le [ent=prod.vehicule-]Charles de Gaulle[-ent=prod.vehicule] a connu ...
- (e) Mon avion arrive à [ent=loc.fac-] Charles de Gaulle[-ent=loc.fac].

Remarques: - Prendre en compte le cas de la métonymie¹.

- La catégorie prend pour valeur, la catégorie en contexte

Exemples:

- (a) Le [ent=pers.hum-]*prix Nobel de la Paix*[-ent=pers.hum] s'est montré digne devant une telle épreuve.
- (b) La [ent=org.div-] France[-ent=org.div] a gagné en finale.

1.1.4. Etendue de l'EN

Règle 1.1.4.1 Ne pas annoter les particules² sauf si celles-ci font partie intégrante de l'entité nommée.

- Ne prendre en compte dans l'étiquette que l'entité nommée. C'est-à-dire que toutes les particules sont exclues de l'annotation.
- Par contre, si ces particules font partie intégrante de l'entité nommée, elles doivent faire partie de l'étiquette.

Exemples de particules non annotées :

- (a) Le frère de [ent=pers.hum-]*Nicolas Sirkis*[-ent=pers.hum] était guitariste.
- (b) La [ent=loc.admi-] *Grande-Bretagne*[-ent=loc.admi] est une île.

Exemples de particules annotées :

- (c) [ent=org.div-]Le Monde[-ent=org.div] indique une augmentation de l'euro.
- (d) Nous avons visité [ent=loc.admi-]La Rochelle[-ent=loc.admi].
- (e) Ecoutons [ent=org.div-]Les Rolling Stones[-ent=org.div].
- (f) [ent=pers.hum-] Marielle de Sarnez[-ent=pers.hum] se dit inquiète après l'entrée en vigueur de la loi...

¹ Figure de style par laquelle on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept : la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, le lieu pour le produit...

² Les déterminants, articles, adverbes...

(g) Il a été élu [ent=fonc.pol-]président de la République[-ent=fonc.pol].

Règle 1.1.4.2

Intégrer dans l'étiquette tout modifieur de l'entité nommée, c'est-à-dire toute information la complétant

Liste non-exhaustive d'information pouvant compléter une EN :

- une fonction.
- un type de produit,
- un type de véhicule,
- un type de bâtiment...

Exemples:

- (a) Suite à l'intervention du [ent=pers.hum-][ent=fonc.pol-]président[-ent=fonc.pol] [ent=pers.hum-] Nicolas Sarkozy[-ent=pers.hum][-ent=pers.hum] ...
- (b) La [ent=prod.vehicule-] fusée Ariane[-ent=prod.vehicule] a décollé avec succès.
- (c) Je me suis fait opérée à l'[ent=loc.fac-]hôpital Broussais[-ent=loc.fac].

1.1.5. Coordination et ellipse

Règle 1.1.5.1 Annoter les entités nommées coordonnées et ellipsées.

Des entités composites peuvent être créées à partir de combinaisons d'entités élémentaires. Il existe principalement deux sortes d'entités coordonnées et ellipsées :

- Soit les deux entités sont coordonnées et la seconde est ellipsée
 - le [massif des Alpes et des Pyrénées] (qui correspond à « le massif des Alpes et le massif des Pyrénés »)
- soit les deux entités sont coordonnées et la première est ellipsée
 - M et Mme Chirac qui correspond à « M Chirac et Mme Chirac »;

L'ensemble de la séguence doit être annotée.

Exemples:

- (a) Il pèse [ent=amount.phy.wei-]60 ou 62 kilos[-ent=amount.phy.wei]
- (b) le [ent=loc.geo-] massif des Alpes et des Pyrénées[-ent=loc.geo]
- (c) [ent=pers.hum-]*M et Mme Chirac*[ent=pers.hum]

1.1.6. Imbrication

Les entités imbriquées sont des entités nommées contenant d'autres entités nommées.

Règle 1.1.6.1

Ne pas annoter les entités nommées d'un certain type imbriquées dans une entité d'un autre type (exemples (a) à (e)) sauf lorsqu'il s'agit d'une personne humaine (pers.hum) possédant un modifieur de type « fonction » : dans ce cas précis, l'ensemble est annoté en pers.hum, et la fonction ainsi que le nom de la personne sont également annotés (exemples (f) et (g))

- Annoter la mention de l'entité nommée la plus large possible.
- Annoter la mention du modifieur « fonction » la plus large possible.

- (a) L'[ent=loc.fac-]*université d'Orléans*[-ent=loc.fac] est situé au sud de
 - Commentaire : ici « Orléans » est de type loc.admi donc différent de loc.fac => ne pas annoter « Orléans »
- (b) Les professeurs de la [ent=org.edu-]faculté de Tours[-ent=org.edu] sont en grève.
 - Commentaire : ici « Tours » est de type loc.admi donc différent de org.edu => ne pas annoter « Tours »
- (c) J'habite [ent=loc.addr.post-]5, rue Georges Pompidou 45 000 Orléans[-ent=loc.addr.post].

 Commentaire : là encore aucune imbrication de « Georges Pompidou » en tant que pers.hum ou « Orléans » en tant que loc.adm, ces 2 types étant différents de loc.addr.post
- (d) L' [ent=org.non-profit-]hôpitalGeorges Pompidou[-ent=org.non-profit] est un hôpital de Commentaire : ici « Georges Pompidou » est de type pers.hum différent de org.non-profit => ne pas annoter « Georges pompidou »
- (e) La [ent=loc.line-]rue du maréchal de Lattre de Tassigny[-ent=loc.line] est en travaux.

 Commentaire : ici « maréchal de Lattre de Tassigny » est de type pers.hum différent de loc.line => ne pas annoter « maréchal de Lattre de Tassigny »
- (f) Le [ent=pers.hum-][ent=fonc.pol-]député de la Seine-Maritime[-ent=fonc.pol], [ent=pers.hum-]Pierre

Albertini[-ent=pers.hum][-ent=pers.hum] appartient à...
Commentaires :

- ici « député de la Seine-Maritime » est un modifieur de type fonc.pol de la personne « Pierre Albertini », on annote donc « député de la Seine-Maritime »
- l'annotation de l'entité imbriquée « Pierre Albertini » est ici autorisée puisque son type (pers.hum) est identique à celui de l'entité nommée dans laquelle elle est imbriquée
- (g) Le [ent=pers.hum-][ent=fonc.pol-]ministre de l'Education[-ent=fonc.pol], [ent=pers.hum-]Xavier Darcos[-ent=pers.hum][-ent=pers.hum] confirme la...

1.1.7. Disfluences

Règle 1.1.7.1 | Annoter les entités nommées possédant des phénomènes propres à l'oral.

- Les phénomènes propres à l'oral sont : les répétitions, les bégaiements, les faux départ, les troncatures, les reprises...
- Les hésitations ne sont à intégrer dans l'étiquette que si elles sont placées à l'intérieur de l'entité nommée (voir l'exemple b).

Exemples:

- (a) C'est [ent=loc.addr.post-]rue de[-ent=loc.addr.post] euh [ent=loc.addr.post-]rue de Madrid [-ent=loc.addr.post]
- (b) Je vais à [ent=loc.admi-] Quimper[-ent=loc.admi], non à [ent=loc.admi-] Dinan[-ent=loc.admi]. [ent=pers.hum-] Jacques euh Chirac[-ent=pers.hum]

Règle 1.1.7.2 Insérer dans l'étiquette tous les signes de transcription liés à l'entité nommée.

Les signes de transcription liés à l'entité nommée sont : les parenthèses de la troncature, l'astérisque d'un mot mal prononcé, les accents circonflexes d'un mot inconnu...

Exemples:

- (a) [ent=pers.hum-]Mi(chel)[-ent=pers.hum] pardon [ent=pers.hum-]Michel[-ent=pers.hum].
- (b) Voici le président de [ent=org.com-]Dass(ault)[-ent=org.com] de [ent=org.com-]Dassault Groupe [-ent=org.com].
- (c) Rendez-vous [ent=time.hour-]*dix-sept heures[-ent=time.hour].
- (d) C'est au tour de Madame [ent=pers.hum-]^^Fang ^^Yin[-ent=pers.hum].

1.1.8. Balise de normalisation

Règle 1.1.8.1 Insérer dans l'étiquette, l'entité nommée et sa balise.

Exemple: [ent=prod.vehicule-]Ariane V+[pron=(chiffres romains:) 5][-ent=prod.vehicule]...

1.2. LA CLASSE « PERSONNE »

La classe « Personne » se subdivise en deux sous-classes :

- personnes réelles ou fictives
- animaux réels ou fictifs

1.2.1. Règles générales

Règle 1.2.1.1 Annoter tous les mots ou expressions désignant des personnes ou animaux, qu'ils soient réels ou fictifs.

1.2.2. Personne Humaine

Règle 1.2.2.1 Annoter en pers.hum les entités nommées se référant à une personne réelle ou fictive.

Sont à annoter :

- nom + prénom (exemple a)
- nom (éventuellement avec modifieur) (exemples b, c et d)
- prénom (exemple e)
- surnom (s'il n'est pas ambigu : PPDA, DSK...) (exemple f)
- familles (exemple g)
- couples (exemple h)
- fonction + nom... (exemples i et j)
- dynasties (Carolingiens, Bourbons, Windsor...) (exemple k)
- personnes fictives (exemples I, m et n)

Exemples:

- (a) [ent=pers.hum-]Laure Manaudou[-ent=pers.hum] n'a plus été battue en finale d'un...
- (b) [ent=pers.hum-]*Platini*[-ent=pers.hum] a déclaré...
- (c) J'ai été opéré par le [ent=pers.hum-]*Professeur Causset*[-ent=pers.hum].

 Commentaires : noter que le modifieur « Professeur » est inclus en accord avec la règle 1.4.2
- (d) [ent=pers.hum-]Maître Eupéry[-ent=pers.hum] représentera l'accusé.

 Commentaires : noter que le modifieur « Maître » est inclus en accord avec la règle 1.4.2
- (e) [ent=pers.hum-]Julie[-ent=pers.hum] fait ses devoirs.
- (f) [ent=pers.hum-]Zizou[-ent=pers.hum] est notre héros national.
- (g) La [ent=pers.hum-]famille Durand[-ent=pers.hum] part toujours en vacances en...
- (h) Le [ent=pers.hum-]couple Hollande Royal[-ent=pers.hum] est dans tous les journaux.
- (i) Le [ent=pers.hum-][ent=fonc.pol-]président[-ent=fonc.pol] [ent=pers.hum-]Bush[-ent=pers.hum][-ent=pers.hum] est en voyage d'Etat.
 - Commentaires : noter l'imbrication du modifieur fonction « président » ainsi que de la personne « Bush » en accord avec la règle 1.6.1
- (j) Le [ent=pers.hum-][ent=fonc.pol-]ministre de l'intérieur[-ent=fonc.pol] ivoirien, [ent=pers.hum-] Philippe Mangou[-ent=pers.hum] [-ent=pers.hum]
 - Commentaires : noter l'imbrication du modifieur fonction « ministre de l'intérieur » ainsi que de la personne « Philippe Mangou » en accord avec la règle 1.6.1
- (k) Les [ent=pers.hum-]Bourbons[-ent=pers.hum] sont...
- (I) [ent=pers.hum-]Spiderman[-ent=pers.hum] est un des super-héros les plus célèbres.
- (m) Le [ent=pers.hum-]Petit Chaperon Rouge[-ent=pers.hum] se promenait dans les bois.
- (n) Pour libérer [ent=pers.hum-]Cosette[-ent=pers.hum] des [ent=pers.hum-]Thénardiers [-ent=pers.hum], [ent=pers.hum-]Jean Valjean[-ent=pers.hum] va leur donner une grosse somme d'argent.

1.2.3. Animal

Règle 1.2.3.1 Annoter en pers.anim les entités nommées se référant à un animal réel ou fictif.

Exemples:

- (a) [ent=pers.anim-] Félix le chat[-ent=pers.anim].
- (b) Ma [ent=pers.anim-]tortue Caroline[-ent=pers.anim] s'est cachée dans le jardin.
- (c) [ent=pers.anim-] Mickey[-ent=pers.anim] fait rêver les enfants depuis des décennies.
- (d) Le [ent=pers.anim-]chien Mabrouk[-ent=pers.anim] était la star des émissions pour animaux. Commentaires : noter que le modifieur « chien » est inclus en accord avec la règle 1.4.2

1.3. LA CLASSE « ORGANISATION »

La classe « Organisation » se subdivise en six sous-classes :

- Organisation politique
- Organisation éducative
- Organisation commerciale
- Organisation non commerciale
- Organisation de divertissement et média
- Organisation géo-socio-politique

1.3.1. Règles générales

Règle 1.3.1.1

Conformément aux règles 1.4.2 (inclusion des modifieurs) et 1.6.1 (imbrication) :

- inclure tout complément d'information venant préciser l'entité nommée
- ne pas imbriquer d'éventuelles entités de type différent

Exemples:

- (a) Le [ent=org.non-profit-] Diocèse de Blois[-ent=org.non-profit] ...
- (b) Les salariés de l'[ent=org.com-]entreprise Sicma[-ent=org.com] sont en grève.
- (c) La [ent=org.geoadm-]région PACA[-ent=org.geoadm] prépare ses élections.

Distinction entre org.sous-type et loc.fac :

Règle 1.3.1.2

- Si le nom d'un édifice désigne un lieu et répondrait à une éventuelle question « où ? », il est annoté en loc.fac. (exemples a et b).

- Si le nom d'un édifice désigne une organisation et répondrait à une éventuelle question « qui ? », il est annoté en org.sous-type (sous-type dépendant de l'organisation en question). (cf. exemples c à h)...

IMPORTANT: il existe toutefois des cas où cette règle de la question « où ? » ou « qui ?» ne fonctionne pas ou n'est pas si évidente que ça, l'annotateur prendra alors la décision qui lui semble la meilleure au regard du contexte...(exemple i)

Exemples:

- (a) Je me suis fait opéré à l'[ent=loc.fac-]hôpital Necker[-ent=loc.fac].
- (b) l'[ent=loc.fac-]hôpital Necker[-ent=loc.fac] a été repeint.
- (c) L'[ent=org.non-profit-]hôpital Broussais[-ent=org.non-profit] est en grève.
- (d) L'[ent=org.com-]hôtel Georges V+[pron=(chiffres romains:) 5][-ent=org.com] a reçu la visite
- (e) Le [ent=org.edu-]/ycée Henri IV+[pron=(chiffres romains:) 4][-ent=org.edu] connaît des difficultés.
- (f) Je suis stationné à côté de la [ent=loc.fac-] mairie de Paris[-ent=loc.fac].
- (g) L' [ent=org.edu-]*IUT de Chimie d'Orléans*[-ent=org.edu] est réputée pour sa rigueur.
- (h) L'[ent=org.non-profit-]hôpital Necker[-ent=org.non-profit] est un hôpital renommé.
- (i) La course à la [ent=org.pol-]*mairie de Paris*[-ent=org.pol] a commencé.

Commentaires:

- dans l'exemple (i), « mairie de Paris » répondrait à une éventuelle question « quoi ? », c'est donc le contexte qui permet de choisir le type, ici ça fait référence à la Mairie de Paris en tant qu'institution politique, d'où le type org.pol
- dans l'exemple (f), « mairie de Paris » répond à la question « où » et fait référence au bâtiment situé à un endroit précis d'où le type loc.fac.

1.3.2. Organisation politique

Règle 1.3.2.1 Annoter en org.pol les entités nommées se référant à une organisation à caractère politique.

- Les organisations à caractère politique sont les organisations qui s'occupent des affaires gouvernementales, politiques ou étatiques :
 - les partis politiques,
 - les ministères,
 - les mairies
 - les syndicats
- Les organisations militaires reliées au gouvernement :
 - la CIA,
 - le KGB,
 - la Marine Nationale...

- (a) Le [ent=org.pol-]Parti Communiste[-ent=org.pol] a peu de chance d'être au second tour.
- (b) Le [ent=org.pol-]RPR[-ent=org.pol] est dissous...
- (c) La course à la [ent=org.pol-] Mairie de Paris[-ent=org.pol] a commencé entre les deux principaux candidats.
- (d) La [ent=org.pol-]CIA[-ent=org.pol] est chargée de l'acquisition du renseignement à l'étranger.
- (e) Le [ent=org.pol-]KGB[-ent=org.pol] joua un rôle crucial dans la survie de...

1.3.3. Organisation éducative

| Règle | 1.3.3.1 | Annoter en org.edu les entités nommées se référant à une organisation à visée | e éducative. |
|-------|---------|---|--------------|
| | | | |

Les organisations à visée éducative sont les établissements ou une partie de ces établissements dont la finalité est de promouvoir l'éducation, et la connaissance..

Exemples: Le Laboratoire de Recherche Informatique de l'[ent=org.edu-]*université Paris Sud*[-ent=org.edu] relève du [ent=org.edu-]*département des Sciences Pour l'Ingénieur*[-ent=org.edu].

1.3.4. Organisation commerciale

| Règle 1.3.4.1 | Annoter en org.com les entités nommées se référant à une organisation à caractère commercial. |
|---------------|---|
|---------------|---|

- Les organisations à caractère commercial sont les organisations qui offrent des services, des produits ou des idées en vue de réaliser des bénéfices.
- Il s'agit typiquement des entreprises et des industries.

Exemples:

- (a) Le [ent=org.com-] Groupe Dassault[-ent=org.com] s'est diversifié dans l'électronique.
- (b) Les soupçons de délit d'initiés chez [ent=org.com-]EADS[-ent=org.com] prennent les proportions d'une affaire d'Etat.

Remarque: Pour le cas particuliers des entreprises homonymes de leur fondateur, il faut s'aider du contexte.

Exemples:

- (a) [ent=org.com-]Bouygues[-ent=org.com] se lance dans la construction de cités HLM.
- (b) [ent=pers.hum-]Bouygues[-ent=pers.hum] profite du contexte pour fonder sa société...

1.3.5. Organisation non commerciale

| lucratif. |
|-----------|
|-----------|

- Les organisations non commerciales sont les organisations qui cherchent à promouvoir des services, des produits ou des idées pour l'organisation elle-même et non pour les bénéfices :
 - les associations caritatives,
 - les ONG,
 - toute organisation à caractère religieux (Eglise, Diocèse...),
 - toute organisation à caractère médical (CHU, hôpitaux, etc.)...

Exemples:

- (a) [ent=org.non-profit-] Médecins sans Frontières[-ent=org.non-profit] a été créé ...
- (b) [ent=org.non-profit-]Les Restos du cœur[-ent=org.non-profit] sont toujours nécessaires.
- (c) Je me suis fait opéré à l'[ent=org.non-profit-]hôpital Necker[-ent=org.non-profit].

1.3.6. Organisation de divertissement et média

Règle 1.3.6.1 Annoter en org.div les entités nommées se référant à une organisation à caractère culturel, sportif ou à un média.

- Les organisations à caractères culturel ou sportif sont par exemple :
 - les musées, les théâtres, les cirques, les studios de cinéma, les groupes artistiques
 - les équipes sportives,
 - les groupes de musique,
- Les médias recouvrent les chaînes de télévision, journaux, radios...
- Les émissions issues de médias (le « 20 heures », le « Téléphone sonne »...)

- (a) [ent=org.div-]Le Figaro[-ent=org.div] est le plus ancien quotidien encore publié.
- (b) J'ai visité le [ent=org.div-]Louvre[-ent=org.div] hier.
- (c) Le [ent=org.div-]cirque Arlette Gruss[-ent=org.div] a commencé sa tournée.

- (d) [ent=org.div-]The Beatles[-ent=org.div] demeure l'un des groupes de rock les plus populaires au monde.
- (e) Ecoutons [ent=org.div-]France Info[-ent=org.div] .
- (f) Les [ent=org.div-]All Blacks [-ent=org.div] et l' [ent=org.div-]Equipe de France[-ent=org.div] disputeront la finale.

1.3.7. Organisation géo-administrative

Règle 1.3.7.1

Annoter en org.geoadm les entités nommées se référant à une région administrative. Annoter aussi les noms de région administrative utilisés pour désigner par extension leur peuple ou leur gouvernement.

Exemples:

- (a) La [ent=org.geoadm-]France[-ent=org.geoadm] a signé un traité...
- (b) La [ent=org.geoadm-]région PACA[-ent=org.geoadm] prépare ses élections.
- (c) La [ent=org.geoadm-]France[-ent=org.geoadm] manifeste contre les réformes mises en place par le gouvernement.

Règle 1.3.7.2

Ne pas annoter en org.geoadm tout mot ou expression désignant explicitement des groupes d'individus.

Les groupes d'individus sont :

- les peuples,
- les communautés religieuses,
- les partisans politiques...

Exemple: Les français manifestent contre les réformes mises en place par le gouvernement.

1.4. LA CLASSE « LIEU »

La classe « Lieux » se subdivise en sept sous-classes :

- Lieu géographique naturel
- Région administrative
- Axe de circulation
- Adresse postale
- Numéro de téléphone et de fax
- Adresse électronique
- Construction humaine

1.4.1. Règles générales

Règle 1.4.1.1

Insérer dans la balise le type du lieu permettant d'introduire l'entité nommée comme le stipule la règle 1.4.2.

Exemples:

- (a) La [ent=loc.geo-] chaîne de montagnes des Alpes[-ent=loc.geo]...
- (b) Le [ent=loc.line-]pont Jean Jaurès[-ent=loc.line] ...

Règle 1.4.1.2 Insérer les points cardinaux venant à préciser une entité nommée de lieux.

- (a) L'[ent=loc.admi-]Afrique du Sud [-ent=loc.admi] ...
- (b) L'[ent=loc.admi-]Europe du Nord [-ent=loc.admi] ...
- (c) Le [ent=loc.admi-]sud de la France[-ent=loc.admi] ...
- (d) Les pays du [ent=loc.admi-]nord de l'Europe[-ent=loc.admi] ...
- (e) Je dors dans les bas-fonds de [ent=loc.admi-]Marseille[-ent=loc.admi] ...

- (f) Au [ent=loc.geo-]nord des Pyrénées[-ent=loc.geo]
- (g) Dans les régions de l'est...

Commentaire : dans ce dernier exemple, le point cardinal n'est associé à aucune entité nommée de lieu => on n'annote rien

1.4.2. Lieu géographique naturel

Règle 1.4.2.1 Annoter en loc.geo les entités nommées se référant à un lieu géographique naturel.

Il s'agit par exemple:

- des fleuves, rivières, lac...
- des montagnes, massifs...
- des éléments du système solaire (le soleil, Mars...)...

Exemples:

- (a) L' [ent=loc.admi-]*Ardèche*[-ent=loc.admi] doit son nom à la [ent=loc.geo-]*rivière l'Ardèche*[-ent=loc.geo].
- (b) L'architecture du [ent=loc.admi-] Moyen-Orient[-ent=loc.admi] m'émerveille.
- (c) La [ent=loc.geo-]planète Mars[-ent=loc.geo] est aussi appelée la [ent=loc.geo-]planète rouge[-ent=loc.geo]
- (d) Un incendie destructeur a eu lieu à [ent=loc.admi-]Chicago[-ent=loc.admi].

Règle 1.4.2.2 Ne pas annoter en loc.geo tout lieu naturel ne contenant pas de nom propre.

Exemples:

- (a) Les côtes landaises...
- (b) Le littoral breton...

1.4.3. Région administrative

Il s'agit d'un mot ou groupe de mots pouvant parfois être employé pour référer à la fois à une région, son peuple et son gouvernement.

Ces régions dites « administratives » sont délimitées par l'homme à l'aide de frontières imaginaires (arrondissement, commune, département, région, pays, continent...) par opposition aux régions naturelles.

Règle 1.4.3.1 Annoter en loc.admi toute région administrative envisagée comme un lieu.

Exemples:

- (a) La [ent=loc.admi-]France[-ent=loc.admi] est le pays du bon vin.
- (b) Je pars en [ent=loc.admi-]Bourgogne[-ent=loc.admi].

Règle 1.4.3.2 Tout lieu précédé de « en » sont à étiqueter en locadmi

Exemple: Je pars en [ent=loc.admi-]Bourgogne[-ent=loc.admi].

Distinction entre loc.admi et org.geoadm:

- Si une région administrative désigne un lieu et répondrait à une éventuelle question « où ? », elle est annotée en loc.admi (exemples a et b).

- Si une région administrative désigne l'organisation qu'elle abrite (peuple, gouvernement...) et répondrait à une éventuelle question « qui ? », elle est annotée en org.geoadm (cf. exemples c à e)...

IMPORTANT : il existe toutefois des cas où cette règle de la question « où ? » ou « qui ?» ne fonctionne pas ou n'est pas si évidente que ça, l'annotateur prendra alors la décision qui lui semble la meilleure au regard du contexte...(exemple i)

- (a) Je vais en [ent= loc.admi-] France[-ent=loc.admi] pour les vacances...
- (b) L'[ent= loc.admi-]Australie[-ent=loc.admi] est un beau pays...
- (c) La [ent=org.geoadm-]région PACA[-ent=org.geoadm] prépare ses élections.

- (d) La [ent=org.geoadm-]France[-ent=org.geoadm] manifeste contre les réformes mises en place par le gouvernement.
- (e) La [ent=org.geoadm-] France[-ent=org.geoadm] a signé un traité...

Règle 1.4.3.3 Ne pas insérer le type de l'entité géo-socio-politique dans l'annotation.

Types d'entité géo-socio-politique : pays, quartier, région, département, ville...

Exemples:

(a) La région [ent=loc.admi-] Centre[-ent=loc.admi] ...

(b) La ville de [ent=loc.admi-]Saclas[-ent=loc.admi] est juxtaposée à [ent=loc.admi-]Saint-Cyr-la-Rivière[-ent=loc.admi].

Règle 1.4.3.4 Etiqueter les alias.

The Big Apple ou Gotham pour New York

The Windy City pour Chicago

The Big Easy pour La Nouvelle-Orléans

La Ville rose pour Toulouse

. . .

1.4.4. Axe de circulation

Règle 1.4.4.1 Annoter en loc.line les axes de circulation envisagés en tant que des lieux géographiques.

Il peut s'agir de chemins ferroviaires, de tunnels, de ponts, de rues, de boulevards, de carrefours, d'autoroutes...

Exemples:

- (a) Un accident s'est produit sur l' [ent=loc.line-] autoroute A10[-ent=loc.line].
- (b) Le [ent=loc.line-]pont Gambetta[-ent=loc.line] est bloqué.
- (c) Je suis stationné [ent=loc.line-]boulevard Juranville[-ent=loc.line].
- (d) Elle habite [ent=loc.line-]rue des pétunias[-ent=loc.line]
- (e) La [ent=loc.line-]rue des pétunias[-ent=loc.line] n'est pas éclairée.

1.4.5. Adresse

1.4.5.1. Adresse postale

Règle 1.4.5.1.1 Annoter en loc.addr.post les entités nommées se référant à des adresses postales présentées comme tel dans le contexte.

Exemple: Envoyer la réponse au [ent=loc.addr.post-] 15, rue Abbé Paul Gru 41300 Salbris [-ent=loc.addr.post].

1.4.5.2. Numéro de téléphone et fax

Règle 1.4.5.2.1 Annoter en loc.addr.tel les entités se référant à des numéros de téléphone ou de fax.

Exemple: Composer le [ent=loc.addr.tel-]0 6 42 13 66 23[-ent=loc.addr.tel].

Remarque : Insérer la balise de normalisation dans l'étiquette.

1.4.5.3. Adresse électronique

Règle 1.4.5.3.1 | Annoter en loc.addr.elec les entités nommées se référant à des adresses électroniques.

Il peut s'agir d'adresses mail comme d'URL.

- (a) Toutes ces informations sont disponibles sur le site [ent=loc.addr.elec-] WWW point France Info point FR[-ent=loc.addr.elec].
- Envoyez toutes vos suggestions à [ent=loc.addr.elec-]consommateur arobase carrefour point F R (b) [-ent=loc.addr.elec].

Règle 1.4.5.4.1 Annoter en loc.addr.elec les adresses électroniques non complètes.

Exemple: Les téléspectateurs donnent leur avis sur le site [ent=loc.addr.elec-] France 2 point FR [-ent=loc.addr.elec].

Remarque : Insérer la balise de normalisation dans l'étiquette.

1.4.6. **Construction humaine**

Règle 1.4.6.1

Annoter en loc.fac les entités nommées se référant aux bâtiments et aux autres constructions humaines fonctionnelles permanentes³.

- Les entités de cette catégorie ne sont pas considérées comme des institutions (organisations) mais comme des « bâtiments ».
- Grossièrement, on peut dire qu'il s'agit des lieux confinés, où l'on peut circuler, comme les maisons, les usines, les stades, les entreprises, les prisons, les musées...

Exemples:

- (a) Il a été incarcéré à la [ent=loc.fac-]prison de Fresnes[-ent=loc.fac].
- (b) L'exposition se déroule au [ent=loc.fac-] musée d'Art Contemporain[-ent=loc.fac] à l' [ent=loc.fac-] Hôtel des Invalides[-ent=loc.fac]
- Ma sœur est restée au [ent=loc.fac-] centre hospitalier de Saint Anne[-ent=loc.fac]. (c)

Règle 1.4.6.2 Intégrer dans l'étiquette le type de bâtiment qui est un modifieur (cf. règle 1.4.2).

Exemples:

- Le séjour de l'enfant à l'[ent=loc.fac-]hôpital Broussais[-ent=loc.fac]. (a)
- transfère au [ent=loc.fac-]Palais de Chaillot[-ent=loc.fac]. (b)
- La pièce se joue au [ent=loc.fac-]théâtre de l'Eldorado[-ent=loc.fac]. (c)
- (d) L' [ent=loc.fac-] Hôtel des Invalides[-ent=loc.fac] est situé...

(RAPPEL, voir classe ORGANISATION)

Distinction entre org.sous-type et loc.fac :

- Si le nom d'un édifice désigne un lieu et répondrait à une éventuelle question « où ? », il est annoté en loc.fac. (exemples a et b).

Règle 1.4.6.3

- Si le nom d'un édifice désigne une organisation et répondrait à une éventuelle question « qui ? », il est annoté en org.sous-type (sous-type dépendant de l'organisation en question). (cf. exemples c à h)...

IMPORTANT: il existe toutefois des cas où cette règle de la question « où ? » ou « qui ?» ne fonctionne pas ou n'est pas si évidente que ça, l'annotateur prendra alors la décision qui lui semble la meilleure au regard du contexte...(exemple i)

- Je me suis fait opéré à l'[ent=loc.fac-]hôpital Necker[-ent=loc.fac]. (a)
- l'[ent=loc.fac-]hôpital Necker[-ent=loc.fac] a été repeint. (b)
- L'[ent=org.non-profit-]hôpital Broussais[-ent=org.non-profit] est en grève. (c)
- (d) L'[ent=org.com-]hôtel Georges V+[pron=(chiffres romains:) 5][-ent=org.com] a reçu la visite
- (e) Le [ent=org.edu-]/ycée Henri IV+[pron=(chiffres romains:) 4][-ent=org.edu] connaît des difficultés.
- (f) Je suis stationné à côté de la [ent=loc.fac-] mairie de Paris[-ent=loc.fac].
- L' [ent=org.edu-]/UT de Chimie d'Orléans[-ent=org.edu] est réputée pour sa rigueur. (g)
- L'[ent=org.non-profit-]hôpital Necker[-ent=org.non-profit] est un hôpital renommé. (h)
- La course à la [ent=org.pol-]mairie de Paris[-ent=org.pol] a commencé. (i)

³ en anglais : facilities

Règle 1.4.6.4

Ne pas étiqueter les lieux personnels, c'est-à-dire tout lieu ou habitation désignée comme appartenant à un particulier.

Exemples:

- (a) Nous sommes tous dans l'appartement de David.
- (b) La propriété Saint-Vincent a été rachetée par ...

1.5. LA CLASSE « PRODUCTION HUMAINE »

La classe « Production humaine » se subdivise en quatre sous-classes :

- Moyen de transport
- Récompense
- Œuvre artistique
- Production documentaire

1.5.1. Moyen de transport

Règle 1.5.1.1 Annoter en prod.vehicule les entités nommées se référant aux moyens de transport.

Les moyens de transport peuvent être :

- terrestres (voiture, train, moto...),
- aériens (avion, hélicoptère, fusée, satellite...),
- fluviaux (bateau, porte-avions...)

Exemples:

- (a) Depuis que j'ai acheté la [ent=prod.vehicule-] Suzuki GSXR 600[-ent=prod.vehicule], je gagne...
- (b) La [ent=prod.vehicule-] navette Endeavour[-ent=prod.vehicule] est une navette spatiale...

Règle 1.5.1.2 Intégrer dans l'étiquette le type de véhicule.

Les types de véhicule sont :

- voiture, automobile, moto...
- avion, aéroplane...
- fusée, navette...

Règle 1.5.1.3 Annoter en prod.vehicule les dénominations non complètes des moyens de transport.

Certaines dénominations étant assez longues ont tendance à être abrégées à l'oral. Ces dénominations sont à annoter en prod.vehicule.

Exemples:

- (a) Depuis que j'ai acheté le [ent=prod.vehicule-] *Zafira*[-ent=prod.vehicule] je me demande comment j'ai fait pour conduire ma [ent=prod.vehicule-] *106*[-ent=prod.vehicule].
- (b) J'ai acheté une [ent=prod.vehicule-]Renault[-ent=prod.vehicule].

1.5.2. Récompense

Règle 1.5.2.1 Annoter en prod.award les entités nommées se référant à tout type de récompense.

Exemples:

- (a) elle a remporté le [ent=prod.award-]prix Romy Schneider[-ent=prod.award].
- (b) Il a reçu le [ent=prod.award-]prix Nobel de la Paix[-ent=prod.award].

Règle 1.5.2.2 Ne pas annoter toute récompense ayant le même nom que l'événement associé.

- (a) elle a perdu la Coupe du Monde.
- (b) elle dispute un match décisif de la Coupe du Monde.
- (c) Il est nominé aux Oscars.
- (d) Il est nominé pour l'[ent=prod.award-]oscar du meilleur film[-ent=prod.award].

1.5.3. Œuvre artistique

Règle 1.5.3.1 Annoter prod.art les entités nommées se référant aux œuvres artistiques.

Les œuvres artistiques peuvent être issues de la musique, la peinture, la photographie, la sculpture, le cinéma, la littérature (poésie, roman, essai...) ...

Exemples:

- (a) [ent=prod.art-] Guernica[-ent=prod.art] est une de mes peintures préférées.
- (b) Cette œuvre colossale, empilement de voitures compressées est intitulée [ent=prod.art-]520 tonnes [-ent=prod.art].

Règle 1.5.3.2 Ne pas confondre « prod.art » et « pers.hum ».

Il arrive que le nom propre désigne à la fois :

- le héros et l'œuvre (exemples a et b)
- l'artiste et l'œuvre (exemple c et d)

Dans ce cas, le contexte de l'énoncé permet de désambiguïser et de décider s'il s'agit du personnage/artiste ou du produit.

Exemples:

- (a) [ent=prod.art-] Madame Bovary [-ent=prod.art] se lit facilement.
- (b) [ent=pers.hum-] Madame Bovary[-ent=pers.hum] finit par s'empoisonner à l'arsenic.
- (c) Ce [ent=prod.art-]Rembrandt[-ent=prod.art] est superbe.
- (d) [ent=pers.hum-]Rembrandt[-ent=pers.hum] est considéré comme l'un des plus grands peintres de l'histoire de baroque de l'Europe.

1.5.4. Production documentaire

Règle 1.5.4.1 Annoter en « prod.doc » les entités nommées se référant aux productions documentaires.

Il s'agit par exemple de:

- textes de lois
- déclarations,
- registres,
- dictionnaires,
- encyclopédies,
- articles d'un journal...

Exemples:

- (a) Ce texte reprend les principes de la [ent=prod.doc-]*Déclaration Française des Droits de l'Homme* [-ent=prod.doc].
- (b) [ent=prod.doc-]Le Petit Robert[-ent=prod.doc] est une aide précieuse pour la rédaction.

Rappel: Les médias au support écrit (journaux, magazines..) ne sont pas considérés comme des œuvres littéraires mais comme des organisations de divertissement

- (a) [ent=org.div-]Le Monde[-ent=org.div] est mon journal de référence.
- (b) L'article de [ent=org.div-]Libération[-ent=org.div] a fait scandale.

2. ANNOTATION DES ENTITÉS SPÉCIFIQUES

2.1. LA CLASSE « DATE ET HEURE »

La classe « Dates et heures » se subdivise en deux sous-classes : date... et heure !

2.1.1. Règles générales

Annoter en dates/heures tous les mots ou groupes de mots faisant référence aux heures, jours de la semaine, aux mois, aux années, aux siècles, ou à des événements calendaires (Noël, la Pentecôte...). Une date ou heure peut faire référence à un point ou une période temporelle, précis ou imprécis.

Distinction entre date/heure et durée : si on est capable de repérer la période en question sur une échelle temporelle (calendrier, montre...) alors il s'agit d'une date/heure, dans tous les autres cas c'est une durée.

Pour les cas n'étant vraiment pas évident, l'annotateur choisira en fonction de l'intention du locuteur et du contexte.

Il est parfois très difficile de faire un choix entre date/heure et durée : « il va travailler pendant 3 semaines » pourrait être considéré en durée mais aussi en date puisque que ça désigne une période calendaire tout à fait identifiable...cette règle permet de trancher dans la plupart des cas...sachant qu'il en restera inévitablement des ambigus.

Exemples:

- (a) Les élections se dérouleront le [ent=time.date.rel-]mois prochain[-ent=time.date.rel].
- (b) Il a fait le tour du monde [ent=amount.phy.dur-]en 80 jours[-ent=amount.phy.dur].

Règle 2.1.1.3 Annoter les dates/heures exprimées à l'aide du suffixe « aine ».

Exemples:

- (a) [ent=time.date.rel-]dans une huitaine de jours[-ent=time.date.rel] aura lieu la fête de la moisson.
- (b) On verra [ent=time.date.rel-]dans une dizaine d'années[-ent=time.date.rel] comment évoluent les cultures...
- (c) [ent=time.hour-]dans une dizaine de minutes[-ent=time.hour] se jouera...
- (d) L'émission monopolisera la [ent=time.hour-]prochaine douzaine d'heures [-ent=time.hour]...

Règle 2.1.1.4 Annoter les articles, les adverbes de temps, les conjonctions de coordination et les expressions adverbiales situés à gauche le l'EN.

- Articles : le, la, les...
- adverbes de temps : pendant, durant...
- conjonctions de coordination : et, ou...
- expressions adverbiales : il y a, dans, vers, pour, en, jusqu', depuis, de, du, à...

Exemples:

- (a) Nous venons [ent=time.date.rel-]pour Noël[-ent=time.date.rel] et [ent=time.date.rel-]pour Pâques[-ent=time.date.rel]
- (b) C'est [ent=time.date.rel-]du lundi au vendredi[-ent=time.date.rel]
- (c) Pendant [ent=time.date.rel-]le week-end de La Pentecôte[-ent=time.date.rel]
- (d) [ent=time.date.rel-1Dès le mois mail-ent=time.date.rel], elles seront fleuries
- (e) Le départ aura lieu [ent=time.hour-]dans 3 heures[-ent=time.hour]
- (f) [ent=time.hour-]dans 30 secondes[-ent=time.hour] il sera [ent=time.hour-]8 heures et 30 minutes [-ent=time.hour].

Règle 2.1.1.8 Annoter tout modifieur situé à droite d'une EN et venant la préciser

- (a) [ent=time.date.rel-]dans les années à venir[-ent=time.date.rel]
- (b) [ent=time.date.rel-]lundi prochain[-ent=time.date.rel]

Règle 2.1.1.5 Annoter les dates répétitives.

Exemples:

- (a) [ent=time.date.rel-]Le lundi[-ent=time.date.rel] est un jour comme les autres.
- (b) [ent=time.date.rel-] Tous les vendredis[-ent=time.date.rel] je vais à la piscine.
- (c) [ent=time.date.rel-]en avril[-ent=time.date.rel], ne te découvre pas d'un fil.

Règle 2.1.1.6 Annoter toute notion temporelle ellipsée.

Exemple:

- (a) [ent=time.date.rel-]Dans 2 ou 3 ans[-ent=time.date.rel]...
- (b) [time.hour-]Dans 2 ou 3 minutes[-ent=time.hour]...

Règle 2.1.1.7 Annoter toute notion temporelle imprécise en intégrant le marqueur d'imprécision (environ, à peu près, quelque...).

Exemples:

- (a) [ent=time.date.rel-] Il y a plusieurs mois[-ent=time.date.rel]
- (b) [ent=time.date.rel-]Dans quelques jours[-ent=time.date.rel]
- (c) [ent=time.hour-]les prochaines heures[-ent=time.hour] devraient...
- (d) [ent=time.hour-]les quelques heures[-ent=time.hour] précédant la cérémonie, le marié hésitait.
- (e) [ent=time.hour-]le début de l'heure[-ent=time.hour] sera consacré...
- (f) [ent=time.date.rel-]Dans environ 3 jours[-ent=time.date.rel]

Remarque : Insérer la balise de normalisation dans l'étiquette de l'entité nommée.

2.1.2. Date

2.1.2.1. Date relative

Une date est considérée comme relative lorsque la date du document annoté est indispensable pour la déterminer précisément.

Règle 2.1.2.1.1 Annoter time.date.rel les dates relatives.

- Les mots marquant la relativité (ce, cet, premier, prochain...) sont à inclure dans l'étiquette.
- Les mots ou groupes de mots qui désignent une période imprécise tel « fin 2006 » ou dont la délimitation est subjective telles « la fin de l'après-midi », sont à annoter.

Exemples:

- (a) Le congrès commence [ent=time.date.rel-]aujourd'hui[-ent=time.date.rel].
- (b) Elle m'a dit ça [ent=time.date.rel-]hier[-ent=time.date.rel].
- (c) Ils ont fêté leur vingtième anniversaire [ent=time.date.rel-]cette année[-ent=time.date.rel].
- (d) Nous mangeons au restaurant pour [ent=time.date.rel-]le jeudi de l'Ascension[-ent=time.date.rel].
- (e) Nous vous invitons [ent=time.date.rel-]pour Noël prochain[-ent=time.date.rel].
- (f) Il faut que tu finisses [ent=time.date.rel-]pour vendredi[-ent=time.date.rel].
- (g) [ent=time.date.rel-]Cet après-midi[-ent=time.date.rel] nous irons nous promener.
- (h) Nous avons pris cette photographie [ent=time.date.rel-]fin 2006[-ent=time.date.rel].

Les dates précédées de :

Règle 2.1.2.1.2

- Depuis
- II y a

sont toujours à annoter en dates relatives (time.date.rel).

Exemples:

(a) Le congrès a commencé [ent=time.date.rel-]il y a 2 jours[-ent=time.date.rel].

(b) Elle fait ça [ent=time.date.rel-]depuis 2 ans[-ent=time.date.rel].

2.1.2.2. Date absolue

Date absolue : une date est considérée absolue lorsque la date du document annoté n'est pas nécessaire pour la déterminer précisément.

Règle 2.1.2.2.1 Annoter en time.date.abs les dates absolues.

Il s'agit de mots ou groupes de mots faisant référence aux jours de la semaine, aux mois, aux années, à des événements calendaires (Noël, Pâques, la Pentecôte...) qui réfèrent à une date ou période unique. Ces dates ne nécessitent pas de connaître la date du document pour en déterminer la valeur exacte.

Exemples:

- (a) Ils se sont rencontrés [ent=time.date.abs-]le 16 mai 1996[-ent=time.date.abs].
- (b) Ils ont emménagé dans leur villa [ent=time.date.abs-]en 2004[-ent=time.date.abs].

2.1.3. Heure

Règle 2.1.3.1 Annoter time.hour les heures.

Il s'agit:

- de toute heure faisant référence à un point précis de l'échelle temporelle,
- d'une période comprise entre deux heures.

Exemples:

- (a) On se donne rendez-vous [ent=time.hour-]pour seize heures[-ent=time.hour].
- (b) Il est [ent=time.hour-]quatre heures et demie[-ent=time.hour].

Règle 2.1.3.2 Distinction entre heure et durée : si on est capable de repérer la période en question sur une échelle temporelle alors il s'agit d'une heure, dans tous les autres cas c'est une durée.

Il est parfois très difficile de faire un choix entre date et durée : « le match fini dans 2 heures » pourrait être considéré en durée mais aussi en date puisque que ça désigne un point précis du calendrier parfaitement identifiable...cette règle permet de trancher dans la plupart des cas...sachant qu'il en restera inévitablement des cas ambigus.

Exemples:

- (a) Le match se déroulera [ent=time.hour-]dans les 2 heures[-ent=time.hour] à venir.
- (b) Il a couru le marathon [ent=amount.phy.dur-]en 2 heures 20 minutes[-ent=amount.phy.dur].

Règle 2.1.3.3 Insérer dans l'étiquette toute distinction entre les horaires du matin, de l'après-midi et du soir, s'ils constituent un horaire à part entière.

Exemples:

- (a) Nous partons [ent=time.hour-]à six heures du matin[-ent=time.hour].
- (b) [ent=time.hour-] A six heures ce matin[-ent=time.hour], le téléphone m'a réveillé.
- (c) Nous pensons arriver [ent=time.hour-] vers cinq heures dans l'après-midi[-ent=time.hour].

2.2. LA CLASSE « MONTANT »

La classe « Montants » se subdivise en dix sous-classes :

- Age
- Durée
- Température
- Longueur
- Aire et surface
- Volume
- Poids

- Vitesse
- Valeur Monétaire
- Autre

2.2.1. Règles générales

Règle 2.2.1.1 Intégrer l'unité de mesure dans l'étiquette.

En générale l'unité est placée après le montant mais elle peut également se trouver avant, exemple : « magnitude 5 »

Règle 2.2.1.2

Annoter les articles, les adverbes de temps, les conjonctions de coordination et les expressions adverbiales même si elles ne font pas partie intégrante de l'entité. Insérer les balises de normalisation dans l'étiquette

- Articles : le, la, les...
- adverbes de temps : pendant, durant...
- conjonctions de coordination : et, ou...
- expressions adverbiales : il y a, dans, vers, pour, en, jusqu', depuis, de, du, à...

Exemples:

- (a) II a couru [ent=amount.phy.dur-]pendant deux heures[-ent=amount.phy.dur].
- (b) Ces [ent=amount.phy.len-]quelque 3 centimètres[-ent=amount.phy.len] suffisent pour battre le record.
- (c) C'est [ent=amount.phy.len-]à 15 kilomètres environ[-ent=amount.phy.len].

Règle 2.2.1.3 Annoter les valeurs ellipsées.

Exemple: Il fera [ent=amount.phy.temp-]de 12 à 16 degrés[-ent=amount.phy.temp].

| Règle 2.2.1.4 | Annoter les montants qui sont séparés de l'unité. |
|---------------|---|
|---------------|---|

Exemples:

- (a) Il reste [ent=amount.phy.dur] trois petites heures[-ent=amount.phy.dur].
- (b) J'ai pris [ent=amount.phy.wei]un bon kilo[-ent=amount.phy.wei].

| Règle 2.2.1.5 | Annoter les montants répétitifs. |
|---------------|----------------------------------|
| | |

Exemples: [ent=amount.phy.len]chaque mètre[-ent=amount.phy.len] est une vraie torture.

| Règle 2.2.1.6 | Annoter les valeurs imprécises. |
|---------------|---------------------------------|
|---------------|---------------------------------|

Exemples:

- (a) [ent=amount.phy.cur]plusieurs millions de francs[-ent=amount.phy.cur].
- (b) [ent=amount.phy.len]les quelques centimètres[-ent=amount.phy.len] manquants...
- (c) Ça a duré [ent=amount.phy.dur] plusieurs heures[-ent=amount.phy.dur].

2.2.2. Age

| Règle 2.2.2.1 | - Annoter en amount.age l'âge Intégrer les articles pertinents (exemple c) |
|---------------|--|

- (a) J'ai [ent=amount.phy.age-] vingt-quatre ans[-ent=amount.phy.age].
- (b) La petite fille âgée [ent=amount.phy.age-]de huit ans[-ent=amount.phy.age] a été retrouvée.
- (c) II a bien [ent=amount.phy.age-] la quarantaine[-ent=amount.phy.age].
- (d) Interdit aux [ent=amount.phy.age-]moins de 12 ans[-ent=amount.phy.age].

2.2.3. Durée

| Pàgle 2231 | Annoter en amount.phv.dur toutes les durées. |
|---------------|---|
| Reule Z.Z.S.I | i Annotei en amount.briv.dui toutes les dufees. |

- Il peut s'agir d'heures, de jours, de semaines, d'années...
- Intégrer dans l'étiquette tous les mots indiquant la valeur de la durée.

Exemples:

- (a) Nous avons marché [ent=amount.phy.dur-]trois heures[-ent=amount.phy.dur].
- (b) Le Printemps de Bourges dure [ent=amount.phy.dur-]une semaine[-ent=amount.phy.dur].

2.2.4. Température

| Règle 2.2.4.1 | Annoter en amount.phy.temp les ter | npératures. |
|---------------|------------------------------------|-------------|
|---------------|------------------------------------|-------------|

Intégrer dans l'étiquette les mots « plus » et « mans ».

Exemples:

- (a) Ils annoncent [ent=amount.phy.temp-]jusqu'à trente-cinq degrés [-ent=amount.phy.temp].
- (b) Il fait [ent=amount.phy.temp-]vingt degrés celsius[-ent=amount.phy.temp].
- (c) En hiver, nous sommes descendus [ent=amount.phy.temp-]jusqu'à moins huit degrés [-ent=amount.phy.temp].
- (d) [ent=amount.phy.temp-]à plus de trente degrés[-ent=amount.phy.temp], mes plantes meurent.

2.2.5. Longueur

| Règle 2.2.5.1 | Annoter en amount.phy.len toutes les longueursqu'il s'agisse d'une hauteur, d'une largeur, |
|---------------|--|
| regic Z.Z.J.1 | d'une distance |

Exemples:

- (a) La tour fait [ent=amount.phy.len-]325 mètres[-ent=amount.phy.len].
- (b) il a grandi [ent=amount.phy.len-]de 2 centimètres[-ent=amount.phy.len].
- (c) Il est descendu [ent=amount.phy.len-]à 20 pieds[-ent=amount.phy.len].
- (d) La distance entre ces deux villes est [ent=amount.phy.len-]de 60 yards[-ent=amount.phy.len].
- (e) L'étoile la plus proche du système solaire se trouve [ent=amount.phy.len-]à 4,22 années-lumière[-ent=amount.phy.len].

2.2.6. Aire et surface

| Règle 2.2.6.1 | Annoter en amount.phy.area toutes les aires et les surfaces. |
|---------------|--|
| | |

Exemple: Une maison [ent=amount.phy.area-]de 60 mètres carré[-ent=amount.phy.area] habitables.

2.2.7. Volume

| Règle 2.2.7.1 Annoter en amount.phy.vol tous les volumes. | Règle 2.2.7.1 | Annoter en amount.phy.vol tous les volumes. |
|---|---------------|---|
|---|---------------|---|

Exemples:

- (a) [ent=amount.phy.vol-]15000 litres[-ent=amount.phy.vol] de carburant.
- (b) Un camion [ent=amount.phy.vol-]de 12 mètres cube[-ent=amount.phy.vol].

2.2.8. Poids

| Règle 2.2.8.1 | Annoter en amount.phy.wei le poids. |
|---------------|-------------------------------------|
|---------------|-------------------------------------|

- (a) J'ai pris [ent=amount.phy.wei-]2 kilos[-ent=amount.phy.wei] pendant les fêtes.
- (b) II me faut [ent=amount.phy.wei-] 1 livre[-ent=amount.phy.wei] de tomates.
- (c) Je pèse [ent=amount.phy.wei-]56 kilos et 600 grammes[-ent=amount.phy.wei]

2.2.9. Vitesse

| Règle 2.2.9.1 | Annoter amount.phy.spd la vitesse |
|---------------|-----------------------------------|
|---------------|-----------------------------------|

Exemple: L'autoroute est limitée [ent=amount.phy.spd-]à 130 kilomètres heure[-ent=amount.phy.spd].

2.2.10. Valeur monétaire

| Règle 2.2.10.1 | Annoter amount.cur toute valeur monétaire. |
|----------------|--|
| Règle 2.2.10.1 | Annoter amount.cur toute valeur monétaire. |

Exemples:

- (a) Les fraises sont [ent=amount.cur-]à 6 euros[-ent=amount.cur] le kilo.
- (b) Ce pull m'a coûté [ent=amount.cur-] 10 Quetzales [-ent=amount.cur].

Remarque: « Ne pas annoter l'expression « être payé en monnaie de singe ».

2.2.11. Autre

Règle 2.2.11.1 Annoter toutes les autres quantifiables en amount.phy.other

Exemple: Un séisme [ent=amount.phy.other-]de magnitude 5[-ent=amount.phy.other] sur l'échelle..

2.3. LA CLASSE « FONCTION »

Afin de ne pas surcharger l'annotation, la classe « fonction » est pour l'instant limitée aux cinq sous-classes suivantes :

- fonction politique
- fonction militaire
- fonction administrative
- fonction religieuse
- fonction aristocratique

2.3.1. Règles générales

| Règle 2.3.1.1 | Annoter une fonction même si celle-ci lorsque celle-ci fait office de modifieur imbriquée dans une entité nommée pers.hum. (cf. règle 1.4.2 sur les imbrications) |
|---|---|
| L'étendue du modifieur « fonction » doit contenir le maximum d'information pertinente | |

Example: La Cont-nors hum Nont-fone rol Inama Cont-fone roll Cont-nors hum IPon

| Exemple: | Le [ent=pers.num-j/ent=ronc.rei-jpape[-ent=ronc.rei] [ent=pers.num-jBenoft XVI |
|----------|--|
| | +[pron=(chiffres romains:) 16][-ent=pers.hum][-ent=pers.hum] publie une lettre |

|--|

Exemple: Le personnage principal du film est le [ent=pers.hum-][ent=fonc.mil-]colonel en retraite[-ent=fonc.mil] [ent=pers.hum-]Raoul Duplan[-ent=pers.hum][-ent=pers.hum]...

Commentaire: noter que « en retraite » est intégré dans la fonction car apporte une information pertinente (cf. règle 3.1)

| Règle 2.3.1.3 Annoter une fonction même lorsque la personne qui l'occupe n'est pas nommée. | |
|---|--|
|---|--|

Exemples:

- (a) Le [ent=fonc.pol-] Président de la République[-ent=fonc.pol] soutient les otages.
- (b) Le [ent=fonc.rel-]pape[-ent=fonc.rel] fait un voyage dans sa ville natale.
- (c) Monsieur le [ent=fonc.pol-]*Maire*[-ent=fonc.pol] est arrivé.

2.3.2. Fonction politique

Règle 2.3.2.1 | Annoter en fonc.pol tout mot ou expression faisant référence à une responsabilité politique.

Il s'agit par exemple des expressions :

- président de la République,
- premier ministre,
- ministre (avec le(s) domaine(s) d'activité),
- sénateur,
- député,
- secrétaire d'état,
- maire,
- les termes « roi », « sultan », « empereur »...
- ...

Exemples:

- (a) Le [ent=fonc.pol-]*maire de Paris*[-ent=fonc.pol], qui vient ...estime le [ent=fonc.pol-]*député UMP*[-ent=fonc.pol].
- Commentaires : noter que « UMP » est intégré dans la fonction car apporte une information pertinente (cf. règle 3.1)

 [ent=pers.hum-][ent=pers.hum-]Pierre Lellouche[-ent=pers.hum], [ent=fonc.pol-]député UMP de Paris[-ent=fonc.pol][-ent=pers.hum], estime dans un entretien ...

2.3.3. Fonction militaire

Règle 2.3.3.1 Annoter en fonc.mil tout mot ou expression faisant référence à un grade militaire.

Il s'agit par exemple de :

- maréchal,
- général,
- colonel,
- lieutenant-colonel,
- commandant,
- capitaine,
- lieutenant...

Exemples:

- (a) Dans son nouveau film, il joue le rôle du [ent=pers.hum-][ent=fonc.mil-]Colonel[-ent=fonc.mil] [ent=pers.hum-]Sumner[-ent=pers.hum][-ent=pers.hum].
- (b) Le [ent=fonc.mil-]commandant[-ent=fonc.mil] a donné son accord pour l'intervention.

2.3.4. Fonction administrative

Règle 2.3.4.1 Annoter en fonc.admi tout mot ou expression faisant référence à une fonction administrative.

Il s'agit par exemple des expressions :

- président d'une entreprise,
- directeur général,
- ...

Exemple: Le [ent=fonc.admi-] vice-directeur[-ent=fonc.admi] est mis en examen suite à l'affaire...

2.3.5. Fonction religieuse

Règle 2.3.5.1 | Annoter en fonc.rel tout mot ou expression faisant référence à une fonction religieuse.

Il s'agit par exemples des expressions :

- pape,
- curé,
- imam,
- moine,
- rabbin...

Exemple: Le [ent=pers.hum-][ent=fonc.rel-]grand rabbin ashkénaze[-ent=fonc.rel] [ent=pers.hum-]

Avraham Shapira[-ent=pers.hum][-ent=pers.hum] est mort de vieillesse...

Commentaire: noter que « ashkénase » est intégré dans la fonction car apporte une information pertinente (cf. règle 3.1)

2.3.6. Fonction aristocratique

| Règle 2.3.6.1 | Annoter en fonc.ari tout mot ou expression faisant référence à un titre aristocratique. |
|----------------|---|
| Il s'agit de : | |
| - duc, | |
| - sir, | |
| - comte | |

Exemple: La [ent=pers.hum-][ent=fonc.ari-]comtesse de Ségur[-ent=fonc.ari][-ent=pers.hum] est une femme de lettres française.

Remarque: Les termes « roi », « sultan », « empereur »... sontà annoter en tant que fonc.pol .